

ASSOCIATION SOCIALE OECUMÉNIQUE DE LA CÔTE

Rapport de l'année 2002

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Quand les membres engagés de l'Eglise Evangélique Réformée du Canton de Vaud, de leurs Régions 1 et 2, et de la Paroisse Catholique de Nyon et environs, après plusieurs entretiens bilatéraux se sont rencontrés pour la première fois le 7 mai 2001, ils exprimaient leurs rêves !

La première partie de nos rêves s'est réalisée l'année passée, plus exactement le 4 juin 2002, lors d'une séance exceptionnelle avec les représentants des futurs Membres fondateurs, pour discuter des futurs statuts d'ASOLAC, proposés par le groupe de projet « PSOLAC ».

C'est le 5 juillet 2002 qu'a eu lieu l'assemblée constitutive de l'Association « ASOLAC » : les statuts furent acceptés, les organes élus et l'acte de signature par les représentants officiels des trois Membres des statuts suivait.

Le comité et son bureau préparèrent le concept définitif pour le lieu d'accueil en considérant les moyens financiers réduits des trois Membres. L'idée des repas communautaires compléta, entre autres, le concept définitif. Nous avons aussi présenté notre projet dans le cadre du prix social des églises EXPO 02. Malheureusement, notre projet n'a pas été retenu par le jury.

Plusieurs rencontres ont eu lieu pour mettre en route les recherches des fonds, entre autres avec la direction du département de la santé et de l'action sociale (DSAS) respectivement son service de prévoyance et d'aides sociales (SPAS) du canton, l'Association régionale pour l'action sociale Nyon-Rolle et la commune de Nyon. De plus, nous avons ouvert un compte de chèque postal pour notre association.

Le comité s'est déjà réuni pour deux séances et le bureau pour quatre séances depuis la fondation de notre association.

Le 10 décembre a eu lieu la première assemblée générale où les vérificateurs des comptes furent élus, le budget pour 2003 et cotisation annuelle des Membres furent acceptés. Le contrat de collaboration avec Caritas Vaud, avec l'engagement de CHF 40'000.- pendant trois ans par ASOLAC fut aussi accepté. Avec cette décision le deuxième grand pas était fait.

L'année 2002 fut donc décisive pour notre association et le fondement d'un travail concret, œcuménique dans le social dans l'esprit de la diaconie s'est construit.

Il me reste aujourd'hui à remercier les Membres et leurs délégués pour leurs soutien, les collègues du comité et du bureau pour leur énorme engagement et pour l'esprit communautaire qui régnait tout long de cette année au sein de notre association.

Nous pouvons toutes et tous être fiers de cette première étape et je ne doute pas, que l'année 2003 va être un succès dans la réalisation concrète sur le terrain.

Pour le comité,
Paul J. Zimmermann, président

20 mars 2003